

Monsieur Cyprien PIROUD
Directeur du collège Gabriel PAÏTA

A

Mesdames, Messieurs, parents d'élèves
des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dispositions générales pour la nouvelle année scolaire 2021.

Le règlement de la demi-pension (**14.520 Frs par trimestre**) devra être effectué en espèces ou par chèque libellé au nom de « Monsieur l'Agent Comptable du collège Gabriel Païta » à partir du **mardi 09 février 2021** de 7h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h30 et jusqu'au **vendredi 19 février 2021**.

Les élèves boursiers sont pris en charge en totalité sur présentation d'un coupon de bourse.

La carte de cantine actuelle est valable pour l'année suivante. **Les élèves qui n'ont plus de carte devront impérativement en acheter une nouvelle dès la rentrée scolaire au prix de 1.000 Frs.**

Rappel concernant les allergies ou intolérances alimentaires :

L'élève concerné peut être autorisé à consommer un panier repas fourni par les parents selon les modalités définies dans le projet d'accueil individualisé (PAI). La famille assume la pleine et entière responsabilité de la fourniture du repas (composants, couverts, conditionnements et contenants nécessaires au transport et au stockage de l'ensemble).

Les livres du CDI, série de français ou autre non rendus, détériorés ou perdus devront être payés par la famille au prix de rachat du livre neuf.

Le port de la tenue réglementaire est obligatoire pour tous les élèves du collège. Ce trousseau comprend : 5 polos, 2 tee-shirts EPS et 1 veste polaire au logo de l'établissement.

Tout autre vêtement est strictement interdit.

Le FSE est en charge des commandes, de la gestion et de la distribution de la tenue commune pour la rentrée scolaire 2021. La campagne de commande est lancée depuis le 9 novembre jusqu'au mercredi 2 décembre 2020. Passée cette date, vous serez dans l'obligation de vous rendre directement chez SERITEX à Ducos pour l'achat de la tenue de votre enfant.

Pour le bas, l'élève portera une jupe (filles) / un short à hauteur du genou ou un pantalon. Pas de claquettes.

L'achat des fournitures scolaires (liste jointe) est à la charge des familles.

- Date de rentrée des élèves de 5^{ème} : Lundi 15 février 2021 à 13h00 et seront libérés à 15h05

- Date de rentrée des élèves de 4^{ème} : Lundi 15 février 2021 à 13h30 et seront libérés à 15h30

- Date de rentrée des élèves de 3^{ème} : Lundi 15 février 2021 à 14h00 et seront libérés à 16h05

L'élève devra se présenter en tenue réglementaire et son cartable, un cahier de brouillon et le nécessaire pour écrire.

Les cours débiteront normalement et selon l'emploi du temps le mardi 16 février 2021, et la demi-pension sera effective le même jour.

Je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, mes respectueuses salutations.

Le directeur,
Cyprien PIROUD

